

Le **rectorat de l'académie de Paris**  
et la **chancellerie des universités de Paris**  
vous informent de leurs actions en matière  
de **développement durable**  
et d'**administration exemplaire**

Engagés depuis 2009 dans une démarche de développement durable et d'éco-responsabilité dans le fonctionnement de ses services, le rectorat de l'académie de Paris s'est doté d'un « plan d'administration exemplaire » pour définir ses stratégies sectorielles, conformément à la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État.

## Le plan d'administration exemplaire (PAE)

Ce PAE académique se compose de **six axes** :

- 1 - Les matériels de bureautique, les solutions d'impression, le papier et les fournitures de bureau ;
- 2 - Les vêtements, le mobilier, les bois et produits dérivés ;
- 3 - Le nettoyage des locaux, la gestion des déchets ;
- 4 - Les voitures particulières, l'écoconduite, les déplacements ;
- 5 - L'énergie et l'eau, l'éclairage, le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre ;
- 6 - Les achats socialement responsables, la responsabilité sociale de l'État.

Les actions menées par le rectorat depuis 2009 en matière de développement durable ont été évaluées par le ministère et les résultats satisfaisants ont fait l'objet d'un dispositif financier d'encouragement « bonus » s'élevant à **57 750 €** au titre de l'année 2010.

académie  
Paris

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE



ACADEMIE DE PARIS

# Le rectorat de l'académie et la chancellerie des universités mesurent leurs premiers résultats

## L'énergie, l'eau, l'éclairage

**Chauffage** : l'Etat a investi dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et a mis en place un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne. Cette opération importante a déjà permis de réaliser une **économie de 43 %** sur la consommation de vapeur. Parallèlement, la consommation de gaz du site Gambetta a **diminué de 38 %**.

**Eau et éclairage** : l'installation des ampoules économes « Fluo compact ou Led » dans ses locaux y compris dans les salons classés de la Sorbonne et l'installation de robinetteries électroniques ou stoppeurs ont contribué à **économiser environ 16 %** sur les consommations d'eau et 8 % pour l'électricité sur l'ensemble de ces sites.

## Gestion des déchets

Le tri sélectif mis en place au 1<sup>er</sup> avril 2010 dans les services académiques de Gambetta, Penaud et en Sorbonne est un vif succès.

En 2011, pour ses services à Gambetta, le rectorat a récolté **19,6 tonnes** de déchets papiers et la valorisation est déduite des frais de collecte. En Sorbonne, le compacteur a permis de **réduire de 26 %** le nombre de conteneurs nécessaires et une **économie de 6800 €** sur frais généraux a été dégagée.

Outre les dispositions pour le recyclage des déchets papiers, le rectorat et la chancellerie continuent leur politique de gestion sélective et de valorisation des déchets. **Plus de 85 tonnes ont été collectées** (déchets industriels banals et déchets des équipements électriques et électroniques) pour les sites de Gambetta/Penaud et Sorbonne.

La société prestataire de l'entretien des locaux utilise depuis 2010 100% de produits écolabellisés.



## Bureautique et achats éco-responsables

Sur l'ensemble des sites, le papier utilisé est **100 % écolabellisé « PEFC »** (gestion durable des forêts). Le grammage est passé à **75 gr** (au lieu de 80gr) et le conditionnement s'effectue désormais **sans macule** (génératrice de déchets volumineux et inutiles).

Le projet de modernisation des solutions d'impression, labellisées « ENERGY STAR » (économe en énergie), a été déployé à partir de décembre 2011. A terme, la rationalisation des moyens d'impression et la mutualisation va permettre de remplacer 496 imprimantes et 59 copieurs par 69 copieurs multifonctions connectés soit une **réduction de 87 %** des matériels d'impression. Grâce aux nombreuses fonctionnalités offertes par ces nouveaux matériels permettant une gestion dématérialisée des documents (scan to-mail et impression en recto/verso), le rectorat projette de réduire la consommation de papier de 50 %. En 2011, pour les services en Sorbonne, la consommation de papier a diminué de **5,3 %**.



## Formations au développement durable

Le rectorat propose, dans le cadre du plan académique de formation, des stages de sensibilisation au développement durable, obligatoires dans le cadre d'une prise de fonction et optionnels pour les autres agents. Ces stages sont animés par une intervenante de l'IFORE\* et par les représentants académiques pour le développement durable.

**55,5 jours agents** de formation relative au développement durable et dans le domaine des achats publics durables ont été dispensés en 2011 et **5 chauffeurs professionnels et 5 conducteurs occasionnels** ont reçu une formation à l'éco-conduite.

\* Institut de formation de l'environnement



## Actions transversales

Différentes actions transversales sont menées telles que le suivi des fluides et des dépenses énergétiques sur l'application GEPWEB pour les bâtiments Gambetta/Penaud et annexes, le contrôle du respect des normes environnementales pour tous les achats publics et dernièrement l'acquisition de systèmes de visioconférence limitant les déplacements professionnels.



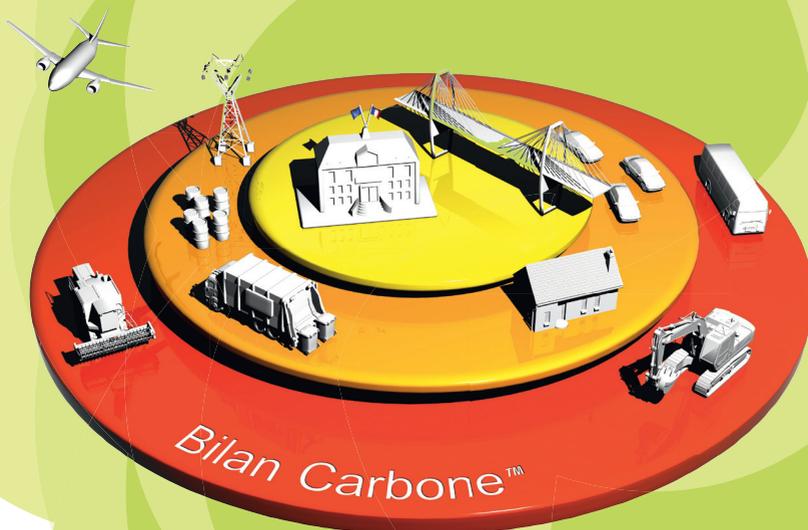
## Les nouveaux objectifs pour 2012 sont motivants

Le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités continuent d'optimiser leurs moyens pour atteindre la performance :

- ☛ Conforter la sensibilisation auprès des personnels, des enseignants et des étudiants au tri-selectif, et aux économies d'énergies ;
- ☛ Développer la pratique de la visioconférence pour limiter le nombre de déplacements professionnels ;
- ☛ Recourir, dans la mesure du possible, à la dématérialisation de documents en réduisant la consommation de papier ;
- ☛ Former l'ensemble des personnels au développement durable et à l'éco-responsabilité.

Enfin, le rectorat de l'académie et la chancellerie des universités réalisent un **bilan carbone**<sup>®</sup> afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre produites par leurs activités.

Ainsi, le rectorat de l'académie et la chancellerie des universités poursuivent leurs engagements en matière de développement durable et vous informent via l'intranet de [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) et le site Internet [www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr) de leurs actions.



imprimé sur papier recyclable